



FEDERIS SELECTION EMERGENTS

Rapport annuel

31 décembre 2014

Société de gestion : FEDERIS GESTION D'ACTIFS

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services

Siège social : 20 bis rue La Fayette - 75009 Paris

Publication des prix d'émissions et de rachats : tenue à disposition des porteurs de parts chez la société de gestion

FEDERIS SELECTION EMERGENTS

RAPPORT DE GESTION

Orientation des placements.....	3	Affectation du résultat.....	27
Politiques d'investissement.....	7	Résultats et autres éléments.....	29
		Inventaire.....	30

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif.....	12
Bilan Passif.....	13
Hors Bilan.....	14
Compte de résultat.....	15

COMPTES ANNUELS - ANNEXE

Règles et méthodes comptables.....	16
Evolution de l'actif net.....	19
Complément d'information 1.....	20
Complément d'information 2.....	21
Ventilation par nature des créances et dettes.....	22
Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument	23
Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors bilan.....	24
Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par maturité résiduelle.....	25
Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par devise de cotation.....	26

IDENTIFICATION

CLASSIFICATION

Actions Internationales

Degré d'exposition minimum de l'OPC aux marchés d'actions émergents : 80%

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion du Fonds est d'obtenir, sur un horizon d'investissement minimum de 5 ans une performance supérieure à son indicateur de référence, l'indice MSCI Emerging markets, défini ci-après.

INDICATEUR DE REFERENCE

L'indice MSCI Emerging Markets est représentatif des actions des zones économiques émergentes (Amérique Latine, Europe de l'Est, Asie et Afrique-Moyen Orient).

Cet indice est publié en dollar US. Il est converti en euro et valorisé avec les cours de clôture.

La performance de l'indicateur inclut les dividendes détachés par les actions qui composent l'indicateur.

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

1. Stratégie utilisée pour atteindre l'objectif de gestion

FEDERIS SELECTION EMERGENTS est en permanence exposé à hauteur de 80% au moins sur des marchés d'actions des économies émergentes.

L'exposition sur des marchés actions est réalisée de manière indirecte via des OPC actions qui investissent dans des actions des pays émergents soit dans leur globalité (indice monde émergent) soit par pays (en cohérence avec la composition géographique de l'indice MSCI Emerging Markets) soit par grandes zones émergentes (Amérique Latine, Afrique-Moyen Orient, Europe de l'Est, Turquie et Russie comprises, Asie) ou enfin par groupe de pays émergents (ex : BRIC pour Brésil-Russie-Inde-Chine).

Les OPC font l'objet d'un processus de sélection rigoureux en deux temps :

- Etape quantitative : il s'agit de repérer dans l'univers Morning Star des fonds alliant un couple rendement/risque optimal (régularité de la surperformance par rapport à son indice de référence, une volatilité relative limitée), des frais de gestion raisonnables, un encours suffisant pour permettre la mise à disposition de moyens dédiés.
- Etape qualitative : Cela passe essentiellement par un questionnaire envoyé à la société de gestion dont l'objet est de déterminer le style de gestion (croissance, valorisation), le processus de sélection des titres, l'équilibre entre moyennes et grandes capitalisations. Un échange direct est ponctuellement organisé avec l'équipe de gestion afin d'approfondir certains points du questionnaire et de déterminer si les équipes de gestion sont stables.

Le fonds pourra également être exposé, soit directement jusqu'à 10%, sur des OPC monétaires dans le cadre de la gestion de la trésorerie du fonds soit indirectement de manière accessoire au travers des OPC actions détenus. Il n'y a pas d'exposition aux produits obligataires.

2. Principales catégories d'actifs utilisées (hors dérivés intégrés)

Actions :

Néant.

Titres de créances et instruments du marché monétaire :

Nature des instruments utilisés : Néant.

Détention d'actions ou parts d'autres OPC :

Le FCP pourra investir jusqu'à 100% de son actif en parts ou actions d'OPC européens, dont français, conformes à la Directive ainsi qu'en parts ou actions d'OPC français non conformes à la Directive, OPC autorisés à la commercialisation en France.

Ces OPC peuvent être gérés par la société de gestion.

Les OPC utilisés sont principalement des OPC actions et à titre accessoire des OPC Monétaires.

3. Instruments financiers négociés sur les marchés à terme et de dérivés

Le gérant pourra investir sur les instruments financiers négociés sur les marchés à terme, réglementés, organisés ou de gré à gré, français ou étrangers (OCDE uniquement).

Ainsi,

Les risques sur lesquels le gérant pourra intervenir :

- Action / indices
- Change

Natures des interventions, de l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- Couverture (essentiellement)
- Exposition

Nature des instruments utilisés :

- Futures sur actions/indices boursiers
- Futures et options sur taux d'intérêt
- Options sur actions/indices boursiers
- Options de change
- Swaps (actions – indices) – Forward devises
- Change à terme

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- Couverture ou exposition du risque de change
- Couverture ou exposition actions

Les contrats à terme sont utilisés en achat et en vente comme substituts, peu onéreux et liquides, aux titres vifs pour couvrir et/ou exposer le portefeuille aux marchés.

Les options sur actions ou indices consistent en des positions acheteuses ou vendeuses pour ajuster l'exposition du portefeuille aux marchés.

Les swaps sur indices sont utilisés pour exposer le portefeuille aux marchés sous-jacents.

La limite d'engagement sur l'ensemble de ces marchés est de 100% de l'actif net de l'OPC.

La somme de l'exposition sur les marchés résultant de l'utilisation des instruments financiers à terme et des instruments financiers en direct ne pourra excéder 120% de l'actif.

4. Titres intégrant des dérivés

Le fonds n'utilisera pas de titres intégrant des dérivés.

5. Dépôts

L'OPC peut effectuer des dépôts d'une durée maximale de douze mois conclu dans le cadre d'une convention-cadre approuvée par l'AMF. Ces dépôts contribuent à la réalisation de l'objectif de gestion de l'OPC en lui permettant de gérer la trésorerie dans la limite de 10%.

6. Emprunts d'espèces

Le fonds n'a pas vocation à être emprunteur d'espèces. Néanmoins, une position débitrice ponctuelle peut exister en raison des opérations liées aux flux du fonds (investissements et désinvestissements en cours, opérations de souscriptions ou rachats,...) dans la limite de 10%.

7. Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres

Ces opérations consistent soit en prises et mises en pension soit en prêts et emprunts de titres et ce par référence au Code Monétaire et Financier.

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- gestion de la trésorerie
- optimisation des revenus de l'OPC

Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont autorisées dans la limite de 100% maximum de l'actif net. Toutes informations complémentaires figurent à la rubrique frais et commissions du prospectus.

Risque global :

Le risque global est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

PROFIL DE RISQUE

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Risque de perte en capital : Du fait de la valorisation quotidienne du portefeuille constitué de ces instruments, la valeur liquidative du FCP pourra présenter une certaine volatilité. Par conséquent, l'investisseur est averti du risque que la performance de l'OPC ne soit pas conforme à ses objectifs et qu'une perte en capital (valeur de rachat inférieure à la valeur de souscription) n'est pas à exclure.

Risque discrétionnaire : le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des marchés actions. Il existe un risque que l'OPC ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque actions : en raison de la stratégie d'investissement du FCP, le porteur est exposé au risque des actions de manière importante, le niveau d'investissement en actions internationales étant supérieur à 60%. En cas de baisse des marchés, la valeur du fonds peut baisser significativement.

Risque lié aux marchés des moyennes capitalisations : Sur ces marchés, le volume des titres cotés en Bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative de l'OPC peut donc baisser.

Risque de change : Le FCP est soumis à un risque de change sans limitation au travers des OPC sous-jacents. La valeur de la part du FCP peut baisser si la devise de ces placements baisse face à l'euro avec une amplitude plus forte que l'évolution du titre acheté en devise locale.

Le fonds est investi dans des OPC investissant dans des titres de la zone émergente. A ce titre, il est donc sensible au risque de change lié aux fluctuations des devises de référence des titres cotés sur ces marchés par rapport à l'euro, monnaie dans laquelle est libellé le fonds. Un placement en devises autres que la devise de comptabilisation ou de référence implique un risque de change.

La principale devise est le Yuan Renminbi (Chine). Les autres monnaies importantes de la zone sont les Real Brésilien, le Won Sud-Coréen, le Dollar Taiwanais, le Rand Sud-Africain, le Rouble Russe et la Roupie Indienne.

Le risque porte sur la totalité de l'actif du fonds.

Risque lié à l'investissement dans les zones émergentes :

L'attention des investisseurs est attirée sur les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés qui peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. En cas de baisse des marchés, la valeur du fonds peut baisser significativement.

Risque lié à l'engagement sur des instruments financiers à terme :

Ce recours pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative du FCP plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels le FCP est investi.

Risque de taux : le fonds peut être exposé à un risque de taux au travers des OPC sous-jacents: la valeur liquidative du fonds peut baisser en cas de hausse des taux.

Risque arbitrage de taux : le fonds peut être exposé à un risque arbitrage de taux au travers des OPC sous-jacents : en cas de mauvaise anticipation du gérant concernant l'arbitrage sur la courbe des taux, la valeur liquidative peut baisser

Risque de crédit : le fonds peut être exposé à un risque de crédit au travers des OPC sous-jacents. Le risque principal est celui du défaut de l'émetteur soit du non paiement des intérêts et/ou du non remboursement du capital. Le risque de crédit est également lié au risque de dégradation de la notation d'un émetteur. En cas de dégradation de la qualité des émetteurs privés, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, la valeur des obligations privées peut baisser et faire baisser la valeur liquidative du fonds.

Risque de liquidité : Le fonds peut être soumis à un risque de liquidité de manière accessoire dans le cadre des OPC dans lequel il est investi et investissant eux-mêmes jusqu'à hauteur de 10% dans des actions dont la liquidité est réduite.

DUREE MINIMUM DE PLACEMENT RECOMMANDEE

Supérieure à 5 ans.

COMMISSAIRE AUX COMPTES

COREVISE

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectif de gestion :

L'objectif de gestion du Fonds est d'obtenir, sur un horizon d'investissement minimum de 5 ans une performance supérieur à son indicateur de référence, l'indice MSCI Emerging Markets.

L'indice de référence est calculé dividendes réinvestis et convertis en euros.

Performance :

Sur l'année, la valeur du fonds est en hausse de 10.16% contre +7.24% pour l'indice de référence.

Sur 3 ans, le fonds réalise une performance de +22.01 %, alors que l'indice est en hausse de +20.82%.

Le fonds a été créé le 01/07/2011.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Contexte économique et financier de l'année :

ECONOMIE

Monde

La croissance mondiale devrait se stabiliser autour de 2.5 % en 2014, alors qu'une accélération à près de 3 % était attendue. L'année a été marquée par une succession de chocs exogènes fragilisant la confiance des consommateurs et des entreprises. Dès le mois de janvier, certains pays émergents ont été confrontés à des difficultés de financement du fait de leurs déficits. Puis, il y eut la crise Ukrainienne ravivant les tensions géopolitiques, et enfin la chute du prix du pétrole fragilisant davantage certains pays émergents. De plus, les économies développées ont été affectées par des chocs domestiques : contraction de l'activité américaine en T1 suite à un ajustement des stocks et un hiver rigoureux ; contraction du PIB japonais en T2-T3 suite à la hausse de la TVA ; ralentissement de la croissance en zone euro en T2-T3 avec une rechute de l'investissement et un essoufflement de l'Allemagne. Globalement, la demande mondiale s'est quand même raffermie au cours de l'année, mais insuffisamment pour justifier un redressement significatif du marché de l'emploi. Dans ce contexte, l'inflation est restée contenue, avant de s'effondrer en fin d'année suite à la chute du prix du pétrole de - 45 %. En réaction, les Banques Centrales ont maintenu des conditions monétaires historiquement accommodantes avec des taux proches de 0 %, mais des nuances selon les pays : la Fed a mis fin à son programme d'injection de liquidités en fin d'année, mais la BCE et la BOJ ont annoncé des mesures plus accommodantes. La réduction des déficits s'est poursuivie, mais sur un rythme plus modéré que les années précédentes.

Etats - Unis

Aux Etats-Unis, la croissance devrait avoir légèrement accéléré de 2.2 % à 2.4 %, soit des niveaux supérieurs à celui de la croissance potentielle revue à près de 2 % depuis la crise de 2008. Dans ce contexte, le marché de l'emploi s'est de nouveau raffermi, avec une baisse du taux de chômage de 6.7 % à 5.6 %, se rapprochant d'un niveau d'équilibre estimé à près de 5.5 %. Ces chiffres s'expliquent par une bonne tenue de la consommation et de l'investissement, malgré un 1er trimestre décevant. L'amélioration de l'emploi n'a pas motivé de tensions salariales, et l'inflation a fortement décéléré de 1.5 % à près de 0.8 % en fin d'année du fait de la chute du prix du pétrole et de la hausse du dollar. La Banque Centrale américaine a annoncé la fin de son programme d'injection de liquidités en fin d'année, tout en maintenant des taux d'intérêt directs à des niveaux proches de 0 %. Le déficit budgétaire s'est de nouveau réduit de - 4.1 % à -2.9 %, grâce à la croissance économique.

Zone euro

En zone euro, la croissance devrait avoir accéléré de -0.4 % à 0.9 % en 2014. Ces chiffres sont inférieurs aux attentes, mais légèrement supérieurs à une croissance potentielle revue à 0.5 % depuis la crise de 2008. Dans ce contexte, le marché de l'emploi s'est modérément amélioré, avec une baisse du taux de chômage de 11.8 % à 11.5 %. A l'origine de l'accélération de l'activité, une bonne tenue de la consommation des ménages et des exportations, et le soutien des dépenses publiques. Toutefois, l'investissement est resté pénalisant, malgré un rebond au cours du 1er trimestre. De plus, l'Allemagne a montré des signes d'essoufflement au cours de l'année, avec une chute de la confiance en partie liée aux tensions en Ukraine. L'inflation a accéléré sa tendance baissière, passant de 0.8 % à - 0.2 % du fait de la chute du prix du pétrole. Dans ce contexte, la Banque Centrale Européenne a abaissé son taux d'intérêt directeur de 0.25 % à 0.05 %, ainsi que son taux de dépôt à - 0.2 %. De plus, la BCE a annoncé de nouvelles mesures destinées à doper l'investissement des entreprises et freiner la baisse de l'inflation : TLTRO, achats de titres ABS et covered bonds. Enfin, le déficit budgétaire s'est de nouveau réduit de -3.1 % à -2.7 %, malgré une pause pour certains pays (France, Italie).

Japon

Au Japon, la croissance devrait avoir décéléré de 1.6 % à 0.3 %. Certes, une décélération était attendue du fait de l'impact de la hausse de la TVA survenue en avril. Toutefois, cet impact fut plus fort qu'attendu, se diffusant jusqu'en T3. La consommation ne s'est pas redressée suffisamment après sa forte baisse enregistrée en T2. De plus, les entreprises sont restées très prudentes, réduisant fortement leurs stocks et leurs dépenses d'investissement en T3. Le commerce extérieur a enfin contribué favorablement, grâce à la baisse du yen. Du côté des prix, la hausse de la TVA a justifié une accélération de l'inflation à près de 3 %, avant que cette dernière rechute en fin d'année sans relais des salaires et avec l'impact du pétrole. Dans ce contexte, la Banque Centrale japonaise a augmenté son programme d'injection de liquidités afin de soutenir l'économie et freiner la baisse de l'inflation. Coté budgétaire, le déficit devrait se réduire de - 9.5 % à - 8 % grâce aux recettes liées à la hausse de la TVA.

Perspectives économiques

En 2015, la croissance économique mondiale devrait accélérer de 2.5 % à près de 2.9 %, grâce aux économies développées alors que la croissance des économies émergentes devrait se stabiliser. La forte baisse du prix du pétrole de ces derniers mois devrait doper la croissance en début d'année. Puis, le raffermissement de l'activité devrait être entretenu par le maintien de conditions monétaires historiquement accommodantes, et une fiscalité moins pesante pour les ménages. Au niveau géographique, la croissance américaine devrait accélérer de 2.2 % à 2.4 %, avec une bonne tenue de la demande finale et une remontée des taux de la Fed entre 0.5 % et 1 %. En zone euro, la croissance devrait modérément accélérer de 0.9 % à 1.2 %, avec une bonne tenue de la consommation, un redressement progressif de l'investissement, et une contribution favorable du commerce extérieur. La BCE pourrait annoncer un QE souverain en début d'année, en plus du maintien des mesures actuelles. La croissance japonaise devrait ré-accélerer, avec notamment le report de la hausse de la TVA initialement prévue pour 2015. L'inflation mondiale devrait fortement décélérer avec l'impact du pétrole, puis ré-accélererait à partir de T3, sous réserve que le pétrole ne chute pas davantage.

MARCHES

2014

Allocation d'actifs

L'environnement est resté globalement favorable aux actifs risqués et aux emprunts d'Etats, avec une accélération modérée de la croissance économique, une baisse de l'inflation, et des politiques monétaires accommodantes. L'année fut marquée par la forte détente des taux d'intérêt de long terme, le rallye sur le dollar, et la chute du prix du pétrole. Enfin, de nombreux chocs exogènes ont entretenu une volatilité importante sur les actifs risqués.

Marchés des emprunts d'Etats

Les marchés des emprunts d'Etats ont enregistré des performances positives, de près de 8.8 % aux Etats – Unis et 13.4 % en Allemagne. Aux Etats- Unis, les taux d'intérêt à 10 ans ont baissé de 3 % à 2.2 %, malgré l'anticipation d'une remontée des taux directeurs de la Fed prévue pour 2015 et la fin du programme d'injection de liquidités en fin d'année 2014. A l'origine de cette détente des taux américains, la chute du prix du pétrole et une tendance baissière des taux longs hors des Etats – Unis. En particulier, les taux euros ont enregistré une détente significative de 1.9 % à 0.5 % en Allemagne, et plus importante encore pour l'Italie et l'Espagne. Cet engouement pour les emprunts d'Etats euros s'explique à la fois par une croissance trop faible, une nouvelle baisse importante de l'inflation, et l'annonce d'une politique monétaire plus

accommodante (TLTRO, achats de titres ABS, covered bonds). Au Japon, les taux 10 ans s'inscrivent également en baisse de 0.7 % à 0.3 %, avec une rechute de l'inflation et l'annonce de nouvelles mesures de la Banque Centrale japonaise.

Marchés d'actions

Les marchés d'actions enregistrent globalement des performances positives, au cours d'une année marquée par de nombreux chocs exogènes : crise dans les émergents en début d'année, tensions en Ukraine, et chute du prix du pétrole. Aux Etats-Unis, le marché (S&P 500) s'est apprécié de près de 11.4 % (avec dividendes), soutenu par le dynamisme des bénéfices des entreprises, le maintien de taux historiquement faibles, et malgré la fin du programme d'injection de liquidités de la Fed. Le marché s'est davantage apprécié que la hausse des bénéfices, justifiant une nouvelle hausse du ratio prix / bénéfices (PER) sur des niveaux historiquement élevés. En zone euro, le marché (Eurostoxx 50) s'est plus modérément apprécié de 4.7 % (avec dividendes), fragilisé par une conjoncture plus décevante qu'attendue freinant le redressement des bénéfices des entreprises. A la différence des Etats - Unis, la hausse du marché n'a pas dépassé celle des bénéfices, justifiant le maintien d'une valorisation aux niveaux de début d'année. Le marché japonais s'est également apprécié de près de 9.8 % (avec dividendes), avec notamment le soutien d'un yen baissier suite à l'annonce de mesures plus accommodantes de la Banque Centrale japonaise. Seuls les marchés d'actions émergents enregistrent des performances négatives, les investisseurs délaissant ces marchés traditionnellement fragilisés par la hausse du dollar et la baisse des prix des matières premières.

Marchés du crédit

Les marchés du crédit ont de nouveau enregistré des performances positives en 2014, malgré une fin d'année plus incertaine. Ces performances s'expliquent principalement par la baisse des taux d'intérêt des emprunts d'Etats, cette dernière se diffusant aux taux des obligations bien notées, et partiellement aux taux des obligations plus mal notées. Les primes de risques sont restées sur des niveaux historiquement faibles, en ligne avec un faible taux de défaut des entreprises anticipé.

Marchés des devises et des matières premières

L'euro s'est déprécié de - 12 % contre dollar, terminant à près de 1.21. Ce mouvement s'explique surtout par la force du dollar, se dernier s'appréciant contre l'ensemble des devises majeures. Les investisseurs ont rallié la devise américaine, avec l'anticipation d'une politique monétaire de la Fed relativement plus restrictive que celle des autres Banques Centrales. Du côté des matières premières, le prix du pétrole s'est effondré de près de - 45 % (Brent), ce mouvement s'expliquant surtout par le refus de certains producteurs d'ajuster leur offre à la baisse de la demande. Les autres prix des matières premières enregistrent également des baisses mais plus modérées : - 7.5 % pour les prix des métaux industriels.

Récapitulatif des performances des principaux indices :

PERFORMANCES					
	Décembre	2014		Décembre	2014
Actions*			Emprunts d'Etats		
SP 500	-0.3%	13.4%	10 ans US	-0.1%	8.8%
EUROSTOXX	-2.2%	5.1%	10 ans Allemands	1.2%	13.4%
CAC 40	-2.0%	3.6%	10 ans japonais	-0.7%	10.4%
NIKKEI	-0.4%	9.8%	Crédit		
MSCI EM	-4.8%	-4.6%	Dette EM	-2.4%	5.6%
Devises - Mat. Premières			Invest. Grade US	-0.1%	7.6%
Euro - dollar	-2.8%	-12.0%	Invest. Grade EU	0.5%	8.1%
Yen - dollar	-1.0%	-12.1%	High Yield US	-2.1%	1.6%
Pétrole	-18.8%	-45.6%	High Yield EU	-0.4%	5.5%

*Total return

Performances en devises locales

Sauf MSCI EM en dollars

Perspectives marchés

L'année 2015 s'annonce relativement plus favorable aux marchés d'actions par rapport aux marchés d'emprunts d'Etats. Deux raisons majeures motivent ce scénario : une valorisation relative plus favorable avec une prime de risque supérieure à sa moyenne historique ; une accélération de la croissance économique traditionnellement plus favorable aux actifs risqués. Au sein des marchés obligataires, la tendance serait haussière sur les taux d'intérêt, avec toutefois davantage de risque aux Etats – Unis : la Fed devrait remonter ses taux d'intérêt directeurs entre 0.5 % et 1 %, alors que la BCE poursuivrait une politique monétaire accommodante. Du côté des actifs risqués, l'accélération de la croissance économique justifierait une dynamique favorable des bénéfices des entreprises et le maintien d'un taux de défaut sur des niveaux historiquement faibles. En particulier, le marché d'actions euro devrait bénéficier d'une nouvelle baisse de sa devise. En effet, le dollar devrait poursuivre sa tendance haussière, entretenue par le différentiel de politique monétaire de la Fed avec le reste du monde. Enfin, l'évolution du prix du pétrole restera surtout conditionnelle aux décisions des pays producteurs d'ajuster ou pas leur production. Hors pétrole, l'évolution des prix des matières premières sera plutôt conditionnelle au raffermissement de la demande mondiale anticipé.

Gestion du FCP :

Le FCP Fédérés Sélection Emergents est un fonds de fonds investi sur les marchés émergents sur des fonds globaux et régionaux.

Le processus de sélection des OPC est basé essentiellement sur l'analyse du couple rendement-risque historique des fonds avec l'objectif de repérer les gérants capables de créer de la valeur de façon régulière.

Les lignes de fonds en portefeuille au 31/12/2014 sont : Lyxor ETF MSCI Emerging Mkts (EM), Vanguard EM, Franklin Templeton Asian Growth, Robeco Active Quant EM, Threadneedle Global EM, Invesco Asian Equity, Barclays Global Access EM, Fidelity South East Asia, Fidelity EMEA, Aberdeen Latin America.

Changements intervenus au cours de l'exercice

Néant

DEONTOLOGIE

Détention d'instruments financiers émis par la société de gestion ou les entités de son groupe : Néant

Détention d'OPC gérés par la société de gestion ou les entités de son groupe : Néant

Détention d'instruments financiers à terme ou conditionnels et stratégies correspondantes : Néant

Commissions :

Les frais de transaction prélevés par le dépositaire sont intégralement conservés par lui. La société de gestion ne perçoit pas de commissions de mouvements ou de soft commissions.

Procédure de Best Selection:

Non concerné puisque OPC d'OPC.

Exercice des droits de vote :

Non concerné puisque OPC d'OPC.

Procédure de gestion des conflits d'intérêts :

La société de gestion prend toute mesure raisonnable lui permettant de détecter les situations de conflits d'intérêts se posant lors de la prestation de services d'investissement, de services connexes ou de la gestion d'OPC : soit entre elle-même, les personnes concernées ou toute personne directement ou indirectement liée à la société de gestion par une relation de contrôle, d'une part, et ses clients d'autre part ; soit entre deux clients.

Pour cela, la société de gestion a mis en place un dispositif dont l'objectif est d'identifier et de gérer de tels conflits, notamment des dispositions organisationnelles et administratives ayant vocation à protéger les intérêts des clients.

Ce dispositif se caractérise par :

- une organisation des métiers ainsi que des procédures qui assurent la séparation physique des principales activités susceptibles d'entrer en conflits d'intérêts
- des procédures mettant en œuvre les principes d'équité dans l'exécution des ordres des clients, notamment en matière d'allocations d'actifs ou d'instruments financiers, et de leur primauté par rapport aux opérations pour compte propre
- des politiques de rémunération des collaborateurs qui interdisent notamment tout intéressement direct au succès d'une transaction spécifique
- des procédures destinées à interdire ou limiter l'exercice d'influences inappropriées sur les prestations réalisées

Si malgré les dispositions mises en place, un conflit d'intérêt ne peut être évité, le client sera informé clairement et préalablement à la fourniture du service, de la nature générale et/ou de la source de ces conflits d'intérêts afin que celui-ci prenne sa décision en connaissance de cause.

% actifs du FIA faisant l'objet d'un traitement spécial du fait de leur nature non liquide : le fonds Fédérés Sélection Emergents ne détient pas de titre de nature non liquide.

Profil de Risque et Systèmes de gestion du risque utilisés par la société de gestion:

Le fonds Fédérés Sélection Emergents est exposé aux risques suivants : risque actions, risque de change, risque lié à l'exposition à la zone émergente, risque lié aux marchés des moyennes capitalisations et risque de liquidité (à travers les OPC détenus).

Fédérés Gestion d'Actifs a mis en place une cartographie des risques financiers propres à chaque profil de portefeuille individuel géré. Chaque portefeuille est ainsi évalué selon son niveau d'exposition aux risques liés à son profil de gestion et à ses risques. Le Contrôle des risques contrôle les résultats des stress-tests, le risque de liquidité et suit les indicateurs de risques suivants : VaR, CVar, exposition au risque de change, volatilité et tracking error. Le suivi du respect des contraintes réglementaires et statutaires du FIA est réalisé en 1^{er} niveau par les gérants et en 2nd niveau par le Contrôle Interne sur la base d'un batch quotidien automatique.

Effet de levier : le niveau d'effet de levier maximal est inchangé. Au 31/12/2014, le levier calculé selon la méthode de l'engagement s'élève à 0%.

Bilan Actif

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	51 167 959,41	45 740 805,95
Actions et valeurs assimilées	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé - Titres de créances négociables	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé - Autres titres de créances	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres d'organismes de placement collectif	51 167 959,41	45 740 805,95
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	51 167 959,41	35 316 750,95
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	10 424 055,00
Opérations temporaires sur titres	-	-
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres empruntés	-	-
Titres donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Autres instruments financiers	-	-
Créances	70,90	70,90
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	70,90	70,90
Comptes financiers	198 729,48	442 380,29
Liquidités	198 729,48	442 380,29
TOTAL DE L'ACTIF	51 366 759,79	46 183 257,14

Bilan Passif

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
Capitaux Propres		
Capital	51 123 755,59	45 170 986,93
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	252 480,14	1 011 261,95
Résultat de l'exercice (a,b)	-28 785,31	-16 896,06
Total des capitaux propres	51 347 450,42	46 165 352,82
(=Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	19 309,37	17 904,32
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	19 309,37	17 904,32
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
TOTAL DU PASSIF	51 366 759,79	46 183 257,14

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors Bilan

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
OPERATIONS DE COUVERTURE	Néant	Néant
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagement de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-
AUTRES OPERATIONS	Néant	Néant
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagement de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-

Compte de résultat

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	-
Autres produits financiers	35 175,08	47 618,68
Total I	35 175,08	47 618,68
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	-117,75	-261,01
Autres charges financières	-	-
Total II	-117,75	-261,01
Résultat sur opérations financières (I+II)	35 057,33	47 357,67
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-64 876,09	-64 026,08
Résultat net de l'exercice (I+II+III+IV)	-29 818,76	-16 668,41
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	1 033,45	-227,65
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I+II+III+IV+V+VI)	-28 785,31	-16 896,06

Règles et Méthodes Comptables

L'organisme s'est conformé au règlement ANC n° 2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

La devise de comptabilité est l'Euro.

Toutes les valeurs mobilières qui composent le portefeuille ont été comptabilisées au coût historique, frais exclus.

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

Valeurs mobilières

Les titres cotés : à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour).

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une Sicav), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. En l'absence de sensibilité, les titres d'une durée résiduelle égale à trois mois sont valorisés au dernier taux jusqu'à l'échéance et ceux acquis à moins de trois mois, les intérêts sont linéarisés.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres :

- Les prêts de titres : la créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur du marché des titres.
- Les emprunts de titres : les titres empruntés ainsi que la dette représentative des titres empruntés sont évalués à la valeur du marché des titres.
- Les pensions livrées d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois : individualisation de la créance sur la base du prix du contrat. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.
- Les mises en pensions d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois : valeur boursière. La dette valorisée sur la base de la valeur contractuelle est inscrite au passif du bilan. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.

Instruments financiers à terme et conditionnels

Futures : cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

Options : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

Options OTC : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Règles et Méthodes Comptables

Cas particulier : Floor : ces options sont valorisées par des contreparties tierces à partir d'un modèle d'actualisation Marked-to-market basé sur une volatilité et une courbe de taux de marché vérifiées par le gérant et pris à la clôture du marché chaque jeudi.

Change à terme : réévaluation des devises en engagement au cours du jour le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

Dépôt à terme : ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent.

Swaps de taux :

- pour les swaps d'échéance inférieure à trois mois, les intérêts sont linéarisés
- les swaps d'échéance supérieure à trois mois sont revalorisés à la valeur du marché.

Les produits synthétiques (association d'un titre et d'un swap) sont comptabilisés globalement. Les intérêts des swaps à recevoir dans le cadre de ces produits sont valorisés linéairement.

Les assets swaps et les produits synthétiques sont valorisés sur la base de sa valeur de marché. L'évaluation des assets swaps est basée sur l'évaluation des titres couverts à laquelle est retranchée l'incidence de la variation des spreads de crédit. Cette incidence est évaluée à partir de la moyenne des spreads communiqués par 4 contreparties interrogées mensuellement, corrigée d'une marge, en fonction de la notation de l'émetteur.

L'engagement hors bilan des swaps correspond au nominal.

Swaps structurés (swaps à composante optionnelle) : ces swaps font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'engagement hors bilan de ces swaps correspond à la valeur nominale.

Le cours d'évaluation des Crédit Défaut Swaps (CDS) émane d'un contributeur qui nous est fourni par la société de gestion. L'engagement hors bilan des CDS correspond à la valeur nominale.

Frais de gestion

- 1.5% TTC maximum

La dotation est calculée sur la base de l'actif net.

Ces frais, n'incluant pas les frais de transaction, seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPC, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiaires (courtage, impôts de bourse,...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Frais de gestion indirects

- 5% TTC maximum, sur la base de l'actif net.

Commission de surperformance :

Néant

Rétrocession de frais de gestion :

Une dotation est calculée, à chaque calcul de valeur liquidative, sur la base d'un montant communiqué par la société de gestion.

Règles et Méthodes Comptables

Affectation du résultat

Capitalisation et/ou Distribution

Affectation des plus-values nettes réalisées

Capitalisation

Méthode de comptabilisation des intérêts

Méthode des intérêts encaissés.

Changements intervenus au cours de l'exercice

Néant.

Annexe

Les comptes annuels sont présentés conformément aux dispositions du Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 et ses modifications successives. Ce règlement intègre la nouvelle classification AIFM des OPC, mais ne modifie pas les principes comptables applicables selon le règlement antérieur ni les méthodes d'évaluation des actifs et passifs. Les modifications portent donc essentiellement sur la présentation des documents de synthèse et sur la nomenclature des OPC, le montant global des OPC demeure inchangé.

Afin d'assurer la comparabilité des états de synthèse de l'exercice avec ceux de l'exercice précédent, les modifications ont été effectuées sur la présentation des données de l'exercice N-1 comme suit et peuvent être détaillées de la manière suivante :

- La sous-rubrique «OPCVM et Fonds d'investissement à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalent d'autres pays» correspond à l'ancienne sous-rubrique «OPCVM européens coordonnés et OPCVM français à vocation générale».
- La sous-rubrique «Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne» correspond à l'ancienne sous-rubrique «OPCVM réservés à certains investisseurs - FCPR - FCIMT».
- La sous-rubrique «Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés» correspond à l'ancienne sous-rubrique «Fonds d'investissement et FCC cotés».
- La sous-rubrique «Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés» correspond à l'ancienne sous-rubrique «Fonds d'investissement et FCC non cotés».
- La sous-rubrique «Autres organismes non européens» a été introduite par le Règlement n° 2014-01.

Comptes annuels - Annexe

Evolution de l'actif net

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
Actif net en début d'exercice	46 165 352,82	49 500 995,14
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.V.M.)	5 746 067,44	13 827 140,09
Rachats (sous déduction des commissions acquises à l'O.P.C.V.M.)	-5 449 350,97	-14 745 522,03
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	282 561,47	715 675,43
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-26 800,00	-560 293,48
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Frais de transaction	-768,17	-5 848,23
Différences de change	-	891 625,62
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	4 660 206,59	-3 441 751,31
Différence d'estimation exercice N	3 575 537,87	-1 084 668,72
Différence d'estimation exercice N-1	1 084 668,72	-2 357 082,59
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-	-
Différence d'estimation exercice N	-	-
Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-29 818,76	-16 668,41
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	51 347 450,42	46 165 352,82

Complément d'information 1

	Exercice 31/12/2014
Engagements reçus ou donnés	
Engagements reçus ou donnés (garantie de capital ou autres engagements) (*)	-
Valeur actuelle des instruments financiers inscrits en portefeuille constitutifs de dépôts de garantie	Néant
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe	Néant
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPCVM	-
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire	Néant
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

(*) Pour les OPCVM garantis, l'information figure dans les règles et méthodes comptables

Comptes annuels - Annexe

Complément d'information 2

		Exercice 31/12/2014	
Emissions et rachats pendant l'exercice comptable		Nombre de titres	
Catégorie CLASSIQUE (Devise : EUR)			
	Nombre de titres émis		5 651,00
	Nombre de titres rachetés		5 200,00
Commissions de souscription et/ou de rachat		Montant (EUR)	
	Commissions de souscription acquises à l'OPCVM		-
	Commissions de rachat acquises à l'OPCVM		-
	Commissions de souscription perçues et rétrocédées		-
	Commissions de rachat perçues et rétrocédées		-
Frais de gestion		Montant (EUR)	% de l'actif net moyen
Catégorie CLASSIQUE (Devise : EUR)			
	Frais de gestion et de fonctionnement (*)	73 994,89	0,15
	Commissions de surperformance	-	-
	Autres frais	-	-
Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)			-

(*) Pour les OPCVM dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

Comptes annuels - Annexe

Ventilation par nature des créances et dettes

	Exercice 31/12/2014
Ventilation par nature des créances	
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Valorisation des achats de devises à terme	-
Contrevaleur des ventes à terme	-
Autres débiteurs divers	70,90
Coupons à recevoir	-
TOTAL DES CREANCES	70,90
Ventilation par nature des dettes	
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Provision charges d'emprunts	-
Valorisation des ventes de devises à terme	-
Contrevaleur des achats à terme	-
Frais et charges non encore payés	19 309,37
Autres créditeurs divers	-
Provision pour risque des liquidités de marché	-
TOTAL DES DETTES	19 309,37

Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Exercice 31/12/2014
Actif	Néant
Obligations et valeurs assimilées	-
Obligations indexées	-
Obligations convertibles	-
Titres participatifs	-
Autres Obligations et valeurs assimilées	-
Titres de créances	-
<i>Négoiés sur un marché réglementé</i>	-
Bons du Trésor	-
Autres TCN	-
Autres titres de créances	-
<i>Non négociés sur un marché réglementé</i>	-
Passif	Néant
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Actions	-
Obligations	-
Autres	-
Hors-bilan	Néant
Opérations de couverture	-
Taux	-
Actions	-
Autres	-
Autres opérations	-
Taux	-
Actions	-
Autres	-

Comptes annuels - Annexe

Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors bilan

	Taux Fixe	Taux Variable	Taux révisable	Autres
Actif	Néant	Néant	Néant	
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	198 729,48
Passif	Néant	Néant	Néant	Néant
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes Financiers	-	-	-	-
Hors-bilan	Néant	Néant	Néant	Néant
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

Comptes annuels - Annexe

Ventilation par maturité résiduelle

	[0 - 3 mois]]3 mois - 1 an]]1 - 3 ans]]3 - 5 ans]	> 5 ans
Actif		Néant	Néant	Néant	Néant
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de Créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	198 729,48	-	-	-	-
Passif	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

Ventilation par devise de cotation

	USD
Actif	
Dépôts	
Actions et valeurs assimilées	
Obligations et valeurs assimilées	
Titres de créances	
Titres d'OPC	27 581 739,31
Opérations temporaires sur titres	
Autres instruments financiers	
Créances	
Comptes financiers	
Passif	Néant
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres	
Dettes	
Comptes financiers	
Hors-bilan	Néant
Opérations de couverture	
Autres opérations	

Seules les cinq devises dont le montant le plus représentatif composant l'actif net sont incluses dans ce tableau

Affectation des résultats

Catégorie de classe : CLASSIQUE (Devise : EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-28 785,31	-16 896,06
TOTAL	-28 785,3100	-16 896,0600
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-28 785,31	-16 896,06
TOTAL	-28 785,3100	-16 896,0600
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres		
Distribution unitaire		
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat :		
provenant de l'exercice		
provenant de l'exercice N-1		
provenant de l'exercice N-2		
provenant de l'exercice N-3		
provenant de l'exercice N-4		

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	252 480,14	1 011 261,95
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
TOTAL	252 480,1400	1 011 261,9500
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	252 480,14	1 011 261,95
TOTAL	252 480,1400	1 011 261,9500
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres		
Distribution unitaire		

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Catégorie de classe : CLASSIQUE (Devise : EUR)

	30-juin-11 (1)	30-déc.-11	31-déc.-12	31-déc.-13	31-déc.-14
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts D	1 000,00	894,14	1 041,07	990,31	1 090,92
Actif net (en k €)	63 320,00	54 932,56	49 501,00	46 165,35	51 347,45
Nombre de titres					
Parts D	63 320	61 436	47 548	46 617	47 068,00

Date de mise paiement	30/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes	-	-	-	-
(y compris les acomptes) (en €)				
Distribution unitaire sur résultat	-	-	-	-
(y compris les acomptes) (en €)				
Crédit d'impôt unitaire (*)	-	-	-	-
personnes physiques (en €)				
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes				
Parts D	-	7,64	21,69	5,36
Capitalisation unitaire sur résultat				
Parts D	-0,68	-0,63	-0,36	-0,61

(1) Date de la première valeur liquidative

(*) Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Comptes annuels - Annexe

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2014

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise Cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Titres OPC				51 167 959,41	99,65
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne					
ABERD.GL.LATIN AMERICA EQ I2	1 470,00	3 984,44	USD	4 840 404,65	9,43
BARC.GL.EMER.MKT EQ.USD I C.2D	6 456 000,00	0,97	USD	5 169 921,90	10,07
FF EMER.EUR.M.E.AF.Y ACC USD	503 000,00	12,10	USD	5 029 792,16	9,80
FIDELITY SOUTH EAST ASIA Y USD	771 000,00	9,97	USD	6 351 248,30	12,37
FRANKLIN TEMPL.ASIAN GWTH I C.	205 000,00	29,30	EUR	6 006 500,00	11,70
INVESCO ASIAN EQUITY FD.CL C	1 061 000,00	7,06	USD	6 190 372,30	12,06
LYXOR UCITS ETF MSCI EMER.MKTS	384 000,00	8,20	EUR	3 148 300,80	6,13
ROBECO ACTIVE QUANT EM EQ I	40 600,00	147,32	EUR	5 981 192,00	11,65
THREAD.GLB EMR MKT EQ.INST.EUR	5 050 000,00	1,19	EUR	5 994 350,00	11,67
VANGUARD EMERG.MKTS STOCK ID.F	19 000,00	129,26	EUR	2 455 877,30	4,78
Instruments financiers à terme				0,00	0,00
Appels de marge				0,00	0,00
Swaps				0,00	0,00
Créances				70,90	
Dettes				-19 309,37	-0,04
Dépôts					
Autres comptes financiers				198 729,48	0,39
TOTAL DE L'ACTIF NET				51 347 450,42	100,00

COREVISE



FEDERIS SELECTION EMERGENTS

FONDS COMMUN DE PLACEMENT

Régi par le livre II du Code monétaire et financier

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration de la société de gestion du fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels du fonds commun de placement **FEDERIS SELECTION EMERGENTS**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion du fonds. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou par d'autres méthodes de sélection les éléments probants justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous précisons que nos appréciations ont notamment porté sur le respect des principes et méthodes comptables applicables aux fonds commun de placement, prévus par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 du 14 janvier 2014, ainsi que sur l'existence et l'évaluation des instruments financiers en portefeuille.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATION ET INFORMATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion du fonds sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 15 avril 2015

COREVISE
Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Fabien CRÉGUT
Associé